

République française - Département de la Haute-Savoie

**Syndicat Intercommunal de Flaine**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
Séance du Jeudi 18 juin 2020

Objet : Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

L'an deux mille vingt,  
Le 18 juin à 19 h 00,  
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

**Arâches:** Jean-Paul CONSTANT, Peter JULES, Marjolaine, LEVEQUE, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTX, Gwenaël RUAU

**Magland :** Jeanne VAUTHAY, Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Kader KHADRAOUI, Stéphanie FERRAND, Sophie DEPOISIER, Sabine TOUNA

Etaient excusés:

M JULES Peter a été élu secrétaire de séance.

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 10

Votes pour : 10

- Votes contre : 0

Date de convocation : 11/06/2020

Date d'affichage : 12/06/2020

- Abstention : 0

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le comité syndical décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Une liste comportant 7 titulaires et 3 suppléants a été déposée

Liste candidate :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
RAVAILLER Johann	FERRAND Stéphanie
CONSTANT Jean-Paul	RUAU Gwenaël
KHADRAOUI Kader	DEPOISIER Sophie
DURAND Rozenn	
JULES Peter	
CAUL-FUTY Laurène	

Le Comité syndical Décide de procéder à l'élection des membres de la Commission au scrutin public conformément au dernier alinéa de l'article L 2121-21du CGCT

Après vote, la liste régulièrement déposée et enregistrée a obtenu les suffrages suivants :

Il est procédé au vote au scrutin public

Nombre de votants : 10

Nombre de présents : 14

Nombre de représentés ; 0

Nombre de suffrage exprimés : 10

Sont élus :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
RAVAILLER Johann	FERRAND Stéphanie
CONSTANT Jean-Paul	RUAU Gwenaël
KHADRAOUI Kader	DEPOISIER Sophie
DURAND Rozenn	XXX
JULES Peter	XXX
CAUL-FUTY Laurène	XXX

Le COMITE SYNDICAL valide l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Pour copie conforme au registre

Le Président  
M. Johann RAVAILLER

